



REGLEMENT LES RETRO'LYMPIQUES DE NANGIS

Les 3 et 4 mai 2024

Art 1 : Un projet inédit

La ville de Nangis est labellisée "Terre de Jeux Paris 2024". A 77 jours de l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris, la commune et les associations de la commune organisent le vendredi 3 et samedi 4 mai 2024 un événement dénommé "les Rétro'lympiques de Nangis". "Les Rétro'lympiques de Nangis" se veut un temps familial, sportif, ludique et culturel avec un clin d'oeil aux Jeux de 1924. Inédit, il se tiendra dans le parc du château, le stade Emile Chesnot, le centre aquatique et en centre-ville et sera structuré en deux grands temps forts. Le premier temps fort sera le "relais à travers la ville" le 3 mai 2024. Le second sera "les Rétro'lympiques de Nangis" le samedi 4 mai 2024.

Art 2 : Le Relais à travers la ville

Le **Relais à travers la ville** est une course par équipe qui se tiendra le vendredi 3 mai. Il s'inspire du relais qui se déroulait à Nangis jusque dans les années 1990 et qui rassemblait les habitants, les associations, les entreprises, les générations.

2.a : parcours

Le parcours est constitué d'une boucle de 1.3 km, tracé à Nangis.

Une reconnaissance de celui-ci est programmée le 3 mai à 18h30 à partir du parvis de la mairie. Le tracé de l'épreuve peut être demandé par mail à evenementiel@mairie-nangis.fr.

Un échauffement collectif sera proposé à l'ensemble des participants à 19h00 devant la mairie de Nangis. Le départ sera donné à 19h24.

Pour des raisons de sécurité sur le parcours, qui sera banalisé, le temps de course est fixé à 1h30 maximum par équipe. Afin d'assurer la sécurité des participants, la police municipale et des signaleurs bénévoles seront répartis sur le parcours conformément à l'arrêté municipal pris.

2.b : participants

Chaque participant devra faire au moins 1 boucle et chaque équipe devra faire 8 boucles (de 1.3 km) au total (soit 10.4km).

***Conditions de participation** : Chaque équipe devra être composée de 6 participants. L'âge minimum pour participer au **Relais à travers la ville** est de 10 ans le jour de l'événement.*

2.c : inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 22 avril 2024 15h jusqu'au 30 avril 18h, inclus :

- Soit par internet via le lien communiqué sur la page Facebook de la ville et le site internet de la ville : <https://www.ville-nangis.fr>
- Soit par mail à : evenementiel@mairie-nangis.fr en téléchargeant le document d'inscription disponible sur le site.

Toute inscription induit l'acceptation du règlement.

Des inscriptions pourront avoir lieu sur site sous réserve de places disponibles le 3 mai.

2.d : dossards

Les dossards et t-shirts devront être retirés au stand dédié sous le préau de la Cour Emile Zola, de 16h à 18h15, le vendredi 3 mai 2024.

Port obligatoire du t-shirt et du dossard sur la poitrine lors du relais. **Prévoir de venir avec les épingles à nourrice.**

2.e : cas de force majeure

Si l'événement devait être annulé pour un cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucune contrepartie ne pourrait être demandée.

2.f : poste de secours

Un poste de secours sera présent sur site pour le **Relais à travers la ville**. Les services peuvent décider de la mise hors épreuve d'un participant pour des raisons médicales.

Art 3 : Les Rétro'lympiques de Nangis

Les **Rétro'lympiques de Nangis** se tiendront le samedi 4 mai dans le parc du château, le stade Emile Chesnot et le centre aquatique de la ville de Nangis. Des activités sportives, culturelles et de loisirs seront proposées par les associations nangissiennes et la ville de Nangis. Un échauffement collectif sera proposé à l'ensemble des participants, à partir de 10h15, dans le stade Emile Chesnot.

3.a : pack des épreuves officielles

Des épreuves « 1924 » individuelles et par équipe sont proposées dans un "pack des épreuves officielles". La réalisation de l'ensemble de ces épreuves permettra un classement à l'issue de la journée.

Ces épreuves sont : course de demi-fond 1000m, course de vitesse, lancer de poids, saut en longueur, tir à la corde, tir (laser) et aviron (sur ergomètre). Ces épreuves étaient présentes en 1924 au programme des Jeux de Paris et se déroulaient sur une piste cendrée, similaire à celle de Nangis, d'où le concept de "Rétro'lympiques de Nangis". Les équipes auront les épreuves effectuées dans un ordre établi.

Des épreuves bonus d'initiation sur la thématique des Jeux 1924 (natation, boxe, cyclisme, marche urbaine, mini tournoi de football à 5) seront également proposées à la découverte.

Le programme définitif et le roulement des activités seront accessibles aux participants le jour de l'événement. L'organisateur se réserve le droit de toute modification en cas de nécessité ou de force majeure.

3.b : participants

Conditions de participation : Les épreuves sont accessibles aux équipes composées de 4 à 6 personnes. L'âge minimum pour participer aux épreuves des **Rétro'lympiques** est de 10 ans le jour de l'événement. Lors de votre inscription en ligne, vous devrez accepter les conditions générales.

3.c : inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 22 avril 2024 15h jusqu'au 30 avril 18h, inclus.

- soit par internet via le lien communiqué sur la page Facebook de la ville et le site de la ville, <https://www.ville-nangis.fr>.
- soit par mail à : evenementiel@mairie-nangis.fr en téléchargeant le document d'inscription disponible sur le site.

Toute inscription induit l'acceptation du règlement.

Des inscriptions pourront avoir lieu sur site sous réserve de places disponibles les 3 et 4 mai.

3.d : dossards

Les dossards et t-shirts devront être retirés à la chambre d'appel de la manifestation, dans le stade Emile Chesnot, le samedi 4 mai 2024 de 8h à 9h30.

Port obligatoire du t-shirt et du dossard sur la poitrine lors des événements sportifs.

Prévoir de venir avec les épingles à nourrice.

3.f : autres activités sportives

Les associations et partenaires de la ville proposeront en parallèle des **activités de découverte handisport** (rugby et basket fauteuil, handi-vélo, athlé-guidé, bocca...), **et des activités d'initiation** (sabre laser, tir à l'arc, Pilates, tennis de table, BMX, parcours du combattant...) qui permettront aux équipes de participer au tirage au sort pour un panier garni en fin de journée.

3.g : cas de force majeure

Si l'événement devait être annulé pour un cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucune contrepartie ne pourrait être demandée.

3.h : poste de secours

Un poste de secours sera présent sur site pour les **Rétro'lympiques**. Les services peuvent décider de la mise hors épreuve d'un participant pour des raisons médicales.

Art 4 : Assurance Responsabilité Civile

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celles de ses préposés et de tous les participants au **Relais à travers la ville** et **aux Rétro'lympiques**. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

L'organisateur recommande à tous les participants, qui n'auraient pas de couverture de souscrire une assurance individuelle accident dans le cadre de leur participation à l'épreuve.

Art 5 : Acceptation du règlement

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. Nous comptons, ami(e)s participant(e)s, sur le respect du règlement et sur votre esprit sportif et solidaire

RÈGLEMENT ATTENTION !

Vous admettez que la participation à cette épreuve comporte certaines contraintes et que vous ne devez pas vous inscrire si vous ne remplissez pas les conditions physiques nécessaires. En acceptant ces conditions d'inscription, vous assumez l'entière et complète responsabilité en cas d'accident.